

LES NIVEAUX DE TRANSFORMATION DU BOIS

La commission technique de l'ATIBT définit par le présent document les niveaux de transformation du bois. Fruit d'un travail de compilation, les destinataires en seront notamment : les Ministères et autorités intéressées, les douanes, les entreprises et tout autre organisme impliqué dans la filière.

La filière bois comprend trois niveaux de transformation décrits ci-dessous. Ces niveaux sont indépendants du nombre d'étapes de transformation du produit.

La **première transformation** est l'ensemble de toutes les opérations directement effectuées sur les bois ronds qui permettent d'obtenir un autre produit. Les produits issus de la première transformation sont :

- Equarris,
- Equarris ou sciages de souches, fourches ou branches,
- Avivés bruts,
- Plots,
- Placages tranchés ou déroulés,
- Bois fendus,
- Plaquettes, sciures, copeaux,
- Pâte à papier,
- Bois de feu,
- Charbon de bois (en vrac).

La **deuxième transformation** du bois apporte de la valeur ajoutée aux produits issus de la première transformation sans aboutir aux produits finis. Les produits issus de la deuxième transformation sont :

- Bois traités,
- Bois séchés artificiellement (KD),
- Bois rabotés, moulurés ou poncés,
- Lames de bois massif semi-finies,
- Bois tournés,
- Carrelets de menuiserie (lamellés collés et/ou aboutés),
- Pellets, briquettes et autres combustibles en vrac.

La **troisième transformation** se consacre à la fabrication des produits finis à partir des produits issus de la première ou de la deuxième transformation. Les produits issus de la troisième transformation sont :

- Objets sculptés,
- Instruments de musique et éléments d'instruments de musique,
- Meubles et éléments de meubles,
- Menuiseries (cadres, portes, fenêtres et éléments de cadres de fenêtres...),
- Lames et profilés finis (parquets, bardages, lambris, decking (terrasses), lambourdes),
- Marqueteries,
- Panneaux (massifs, de particules, de fibres, OSB, contreplaqués, lattés, BMR/CLT...),
- Plans de travail,
- Palettes et caisserie,
- Fermettes industrielles,
- Tonneaux,
- Pieux et piquets apointés,
- Traverses de chemin de fer façonnées (percées, entaillées, chanfreinées),
- Papier, carton, charbon de bois ensaché.

La commission technique de l'ATIBT

Le secrétaire, Patrick MARTIN

Le Président, Emmanuel GROUDEL

